



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2026, 19 H**

ORDRE DU JOUR

- 1 Constatation de la régularité de la séance et vérification du droit de présence
- 2 Ordre du jour – Adoption
- 3 Directeur général adjoint - Nomination temporaire
- 4 Procès-verbal – Séance ordinaire du conseil du 24 août 2026 – Adoption
- 5 Adoption de règlement et avis de motion
 - 5.1 *Règlement numéro 538-2026 modifiant l'article 39.1 du Règlement de zonage numéro 77-2004 de la Ville de Nicolet* – Adoption
- 6 Examen de la correspondance
 - 6.1 Pétition citoyenne – Réduction de la limite de vitesse – Route du Port – Dépôt
 - 6.2 Décision du ministre des Finances afin d'adjuger l'émission des obligations de la Ville – Dépôt
- 7 Dépôt des rapports
 - 7.1 Statistiques des permis émis par le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme durable pour le mois d'août 2026 – Dépôt
 - 7.2 Rapport concernant les contrats conclus et les dépenses effectuées par les fonctionnaires de la Ville pour le mois d'août 2026 – Dépôt
- 8 Comptes à payer – Période du 20 août 2026 au 9 septembre 2026 – Approbation
- 9 Gestion contractuelle
 - 9.1 Union des municipalités du Québec – Service de l'ingénierie – Achat regroupé de PAX-XL6 – 2027 – Autorisation
 - 9.2 Modification de contrat – Services professionnels – Prolongation des égouts du Grand-Saint-Esprit – Autorisation
- 10 Ressources humaines
 - 10.1 Services à la communauté – *Agent(e) aux activités et aux événements* – Embauche
 - 10.2 Service des travaux publics – *Préposé(e) infrastructures sportives et récréatives* – Nomination
 - 10.3 Accompagnateur du Bureau de la transition écologique et de l'innovation sociale – Prolongement de contrat – Autorisation
 - 10.4 Service des ressources humaines – Fin d'emploi – Autorisation
 - 10.5 *Politique générale en matière de santé et de sécurité au travail* – Modification
- 11 Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme durable
 - 11.1 Projet domiciliaire du Faubourg du Ruisseau – Phase 4B – Entente pour travaux municipaux – Autorisation de signature

- 11.2 Projet domiciliaire George-Ball – Phase IV – Entente pour travaux municipaux – Autorisation de signature
- 11.3 Programme d'appui à la création de logements abordables et à la requalification d'immeubles – Octroi d'une aide financière à l'Association des personnes déficientes intellectuelles de Bécancour – Nicolet-Yamaska (APDI BNY)
- 11.4 Mandat de planification du territoire – Nord-Est de la Ville – Octroi
- 11.5 Étude de faisabilité visant la conversion et le réaménagement de la Maison Sainte-Thérèse – Octroi
- 12 Service du greffe et des affaires juridiques
Aucun sujet
- 13 Services administratifs et trésorerie
 - 13.1 Rapport de la mairesse des faits saillants du rapport financier et de l'audit indépendant pour l'année 2025 – Dépôt
 - 13.2 Intention d'établir une sous-catégorie d'immeubles résidentiels dans la catégorie résiduelle – Autorisation
 - 13.3 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), volet 2 – Reddition de comptes – Auditeur – Mandat
 - 13.4 Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec – Programme d'aide aux infrastructures de transport actif – Véloce III – Volet 3 – Aide financière – 2025 – Reddition de compte
 - 13.5 Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec – Programme d'aide aux infrastructures de transport actif – Véloce III – Volet 3 – 2027-2028 – Demande
 - 13.6 MRC Nicolet-Yamaska – Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural – Contribution de la municipalité – Autorisation
- 14 Service de sécurité incendie
Aucun sujet
- 15 Service des travaux publics
 - 15.1 Ministère des Transports et de la Mobilité durable – Coin des rues Monseigneur-Panet et Monseigneur-Courchesne – Demande
- 16 Services à la communauté
 - 16.1 Politique d'admissibilité et de soutien des organismes à but non lucratif – Adoption
 - 16.2 Règlement numéro 526-2025 établissant la tarification des biens, services et activités de la Ville de Nicolet – Modification de l'annexe E – Autorisation
 - 16.3 Programme du Fonds des événements – Halloween inclusif – Fermeture de rue – Autorisation
 - 16.4 Course Esprit Sain – Fermeture de rue – Autorisation
- 17 Additions à l'ordre du jour
- 18 Période de questions
- 19 Période d'intervention des membres du conseil
- 20 Levée de la séance

M^e Pascale Audray Provencher
Greffière



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE NICOLET

**Règlement numéro 538-2026 modifiant l'article 39.1 du Règlement de zonage
numéro 77-2004 de la Ville de Nicolet**

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Nicolet de participer au développement économique local et de soutenir la croissance des entreprises ainsi que la vitalité économique du territoire;

CONSIDÉRANT l'utilité de faire un ajustement à la réglementation pour assurer la pérennité des petites et moyennes entreprises artisanales et ainsi favoriser la rétention et la création d'emplois sur tout le territoire de la Ville de Nicolet;

CONSIDÉRANT que ce règlement est assujetti aux articles 123 à 127 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, C. 19.1) concernant les tenues d'assemblée de consultation et l'approbation référendaire;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance ordinaire tenue le 13 juillet 2026 et que le projet de règlement a été déposé;

CONSIDÉRANT que le Premier projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du 13 juillet 2026 et le Second projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du 24 août 2026, par le biais de l'adoption des résolutions numéros 162-07-2026 et 189-08-2026;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été rendu disponible tant à l'hôtel de ville que sur le site Internet de la municipalité en date du 10 juillet 2026 pour consultation du public et par la suite à chaque étape du processus de son adoption;

CONSIDÉRANT que les avis publics ont été publiés sur le site Internet de la Ville de Nicolet conformément à son *Règlement numéro 367-2018 relatif aux modalités de publication des avis publics de la Ville de Nicolet* invitant toute personne intéressée à se faire entendre relativement à ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée de consultation a été tenue le 24 août 2026;

CONSIDÉRANT qu'aucune opposition n'a été manifestée à l'égard de ce règlement;

CONSIDÉRANT que l'objet du règlement, sa portée et l'absence de coût;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal de la Ville de Nicolet décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

L'article 39.1 intitulé *entreprises artisanales (c6)* du *Règlement de zonage numéro 77-2004 de la Ville de Nicolet* est modifié par le remplacement du sous-paragraphe b) par le suivant :

« L'usage occupe une superficie maximale de 500 mètres carrés. »

ARTICLE 2.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ à Nicolet, ce 14 septembre 2026

Geneviève Dubois
Mairesse

M^e Pascale Audray Provencher
Greffière

Avis de motion et dépôt du projet de règlement	13 juillet 2026 (Rubrique #4.2)
Adoption du premier projet de règlement	13 juillet 2026 (Résolution no 162-07-2026)
Assemblée de consultation	24 août 2026
Adoption du deuxième projet de règlement	24 août 2026 (Résolution no 189-08-2026)
Adoption du règlement	
Avis public d'entrée en vigueur	
Entrée en vigueur – Certificat de la MRC	